

Communiqué de la COMAIP

Dakhla : la Secrétaire d'Etat chargée de la pêche maritime, Mme Zakia Driouch, visite la nouvelle zone dédiée au déchargement des navires RSW et s'entretient avec les membres de la confédération

Madame Zakia Driouch, Secrétaire d'État chargée de la pêche maritime, a effectué sa première sortie sur le terrain après sa nomination, pour assister au déchargement des captures des navires RSW au sein de la nouvelle zone du port de Dakhla ville. Cette visite a permis à la Secrétaire d'État d'évaluer les efforts déployés par Confédération Marocaine des Armateurs Industriels de la Pêche Pélagique (COMAIP) pour instaurer un mode d'exploitation durable de la ressource et d'échanger avec les membres de la confédération sur les enjeux essentiels du secteur.

La nouvelle zone de déchargement, fruit d'une coopération étroite entre le ministère des Pêches, le ministère de l'Équipement, la DPMA, l'ONP, la Direction des Ports et l'ANP, a permis de doter la zone de technologies avancées pour le déchargement, le transport et le contrôle des captures. Ces moyens additionnels garantissent ainsi une gestion optimisée des captures tout en assurant transparence et conformité avec les normes de contrôle.

Après avoir assisté aux opérations de déchargement, Madame la Secrétaire d'Etat est montée à bord du navire de l'un des membres de la COMAIP, pour échanger avec le capitaine, l'équipage et ses responsables sur la situation de la pêche et les nouvelles mesures de gestion des déchargements et du contrôle, et a été informée des nouvelles technologies permettant une pêche plus responsable et respectueuse des meilleurs standards internationaux. Ces dernières combinent la maîtrise des ponctions extraites par les navires avec un dispositif de déchargement et d'acheminement vers les unités à terre garantissant une traçabilité et une transparence pleine.

En outre, Madame la Secrétaire d'État a visité l'usine d'un membre de la confédération en cours de construction avant d'inaugurer une nouvelle usine, appartenant également à un membre de la COMAIP. Ces nouvelles unités industrielles témoignent de la dynamique de croissance et de modernisation du secteur, consolidant l'engagement des membres de la confédération envers une industrie halieutique plus performante et respectueuse des normes environnementales.

À la fin de sa visite, Madame la Secrétaire d'Etat a exprimé sa satisfaction en constatant que les années d'effort consacrées à ces réalisations ont relevé le niveau de performance grâce à la coopération de toutes les parties prenantes. Les membres de la COMAIP ont à ce titre assuré la Secrétaire d'Etat de leur volonté de collaborer encore plus étroitement avec son département.

Dans ce cadre, La COMAIP s'engage à poursuivre l'élan prônant la durabilité, la performance et la compétitivité et donner également une traduction concrète à la charte éthique adoptée à l'unanimité par ses membres en septembre 2024. Cet engagement s'inscrit pleinement dans la Vision Royale Afrique Atlantique, visant à valoriser les ressources maritimes, renforcer les régions côtières et faire des secteurs halieutique et portuaire des moteurs de développement durable pour le Royaume ainsi que les pays de la région.